

D'Alembert : un mathématicien « homme de lettres »¹

Jean-Pierre SCHANDELER

CNRS

(Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières, UMR 5186 du CNRS, Université Paul-Valéry, Montpellier)

MOTS CLÉS

D'Alembert, République des lettres, gens de lettres, esprit philosophique, lecture.

RÉSUMÉ

En quoi D'Alembert peut-il incarner, et même construire, l'image de « l'homme de lettres », qui est, au XVIII^e siècle, une notion aussi complexe que celle de « République des lettres » ? On tâchera de répondre à cette question en suivant les carrières du mathématicien, du philosophe, du critique, de l'encyclopédiste. On montrera comment tous les fils de cette biographie intellectuelle s'enchevêtrent et se relient.

Le lecteur peut visionner l'enregistrement vidéo de cette conférence

En quoi D'Alembert peut-il incarner l'image de « l'homme de lettres » qui est, au XVIII^e siècle, une notion aussi complexe que celle de « République des lettres » ? Pour lever un coin du voile, il faut tenter de comprendre comment s'enchevêtrent et se relient les fils d'une biographie intellectuelle et interroger les conditions qui rendent possibles l'enlacement des œuvres.

Comment se présentent l'œuvre et la carrière de D'Alembert ?

Le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*² publié en tête du premier volume du célèbre dictionnaire est le premier grand texte non mathématique de D'Alembert, si

¹ La présente contribution est en partie composée d'extraits de contributions de l'auteur déjà publiées : « République des sciences ou fractures de la république des Lettres ? », dans *Dix-huitième siècle*, La Découverte, Paris, 2008, p. 315-322 ; « D'Alembert et la « fabrication » des *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie* », dans *L'Homme et la Science*, Actes du congrès Guillaume Budé, Les Belles-Lettres, 2012, p. 633-646 ; « Histoire et esprit géométrique chez D'Alembert », dans *Les Philosophes et l'histoire*, Muriel Brot (dir.), Hermann, 2011, p. 89-123 ; « Lecture légitime, publics et luttes philosophiques chez D'Alembert », dans *Les Arts de lire des philosophes modernes*, Delphine Antoine-Mahut, Josiane Boulad-Ayoub, Alexandra Torero-Ibad (dir.), Presses Université Laval, Québec, 2015, p. 145-159 ; « Le Prospectus de l'*Encyclopédie* dans le *Discours préliminaire* : variantes du texte et ambitions de géomètre », dans *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, Paris, Société Diderot, n° 52, 2017, p. 129-143.

² *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de lettres, Paris, Briasson, David l'aîné, Le Breton, Durand, (1752-1772). Le *Discours préliminaire* occupe les pages i à xlv. L'édition du *Discours* qui sera cité ici est celle des

l'on excepte l'*Éloge de Bernoulli* (1748). Il marque une évolution par rapport à sa production précédente. En effet, au début de la décennie 1750, son nom est déjà illustre dans le milieu savant où il jouit d'une brillante notoriété. Après la rédaction de divers mémoires scientifiques³, il a été élu en 1741 adjoint astronome à l'Académie royale des sciences. Il a publié ensuite plusieurs œuvres qui témoignent d'une activité scientifique intense : *Traité de dynamique* (1743), *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides* (1744), *Réflexions sur la cause générale des vents* (1747), *Recherches sur la précession des équinoxes et sur la nutation de l'axe de la terre dans le système newtonien* (1749)⁴. Suivront l'*Essai d'une nouvelle théorie de la résistance des fluides* (1752) et les *Éléments de musique théorique et pratique suivant les principes de M. Rameau* (1752).

Dans le même temps, il entre donc dans la carrière littéraire en devenant, avec Diderot, co-directeur de l'*Encyclopédie*. Sa contribution d'auteur consiste en la rédaction de plusieurs centaines d'articles scientifiques ainsi que du *Discours préliminaire* qui introduit les dix-sept volumes de texte publiés jusqu'en 1765. Le choix de D'Alembert plutôt que de Diderot comme auteur peut certainement s'expliquer par le contexte proche. Si, en 1750, la notoriété de mathématicien a déjà traversé l'Europe, la réputation de Diderot est plus confidentielle. Sa carrière littéraire a débuté par deux traductions (*The Grecian history* de Temple Stanyan (1743) et *An inquiry concerning virtue or merit* de Shaftesbury (1745)). Mais il connaît rapidement des démêlés avec la censure. Ses *Pensées philosophiques* (1746) sont condamnées par le parlement de Paris et, en 1749, les thèses matérialistes soutenues dans sa *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* lui valent un emprisonnement de trois mois au Château de Vincennes. L'achèvement de sa traduction du *Dictionnaire de médecine* de James (1748) et la publication, la même année, des *Mémoires sur différents sujets de mathématiques*, ne lui permettent pas d'acquérir encore une réputation à la hauteur de celle de D'Alembert. Il est probable que l'ensemble de ces éléments ait pesé sur le choix de ce dernier, plus rassurant au moment de lancer une entreprise éditoriale de grande ampleur dont les enjeux économiques sont considérables.

Ce n'est pourtant pas la contribution du mathématicien au grand dictionnaire qui va lui apporter la gloire littéraire, mais plutôt ses *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*⁵. Cette œuvre est publiée en deux volumes en 1753, puis en 1759 et 1763 en quatre volumes, auxquels viendront s'ajouter un cinquième volume en 1767. Dans sa première édition, elle présente six textes : le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, l'éloge de Bernoulli et celui de Terrasson, les *Réflexions et anecdotes sur Christine, reine de Suède*, l'*Essai sur la société des gens de lettres et des grands, sur la réputation, sur les mécènes, et sur les récompenses littéraires*, l'*Essai de traduction de quelques morceaux de Tacite*. Les deux volumes totalisent alors 650 pages. La dernière édition propose trente et un textes dont les plus connus aujourd'hui : les *Éléments de philosophie*, *Doutes et questions sur le calcul des probabilités*, *Réflexions philosophiques et mathématiques sur l'application du calcul des*

Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie, Amsterdam, Zacharie Chatelain et fils, 1767 (5 vol.), p. 9- 250.

³ Voir *Textes de mathématiques pures, 1745-1752, Œuvres complètes de D'Alembert*, Série I, t. 4a, éd. Christian Gilain, CNRS Éditions, 2007; *Premiers textes de mécanique céleste, 1747-1749*, Série I, t. 6, éd. Michelle Chapront-Touzé, *ibid.*, 2002.

⁴ Voir *Précession et nutation 1749-1752, Œuvres complètes de D'Alembert*, Série I, t. 7, éd. Michelle Chapront-Touzé et Jean Souchay, CNRS Éditions, 2006.

⁵ *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, *op. cit.*, *supra*, note 2.

probabilités à l'inoculation de la petite vérole, mais aussi *De l'abus de la critique en matière de religion*, *De la liberté de la musique*, *Réflexions sur l'usage et sur l'abus de la philosophie dans les matières de goût*. Il faut parcourir 2500 pages pour parvenir à bout de cette nouvelle mouture.

L'ensemble de ces textes forme une œuvre complexe, pas seulement à cause du nombre d'écrits différents qui la composent ni du nombre d'éditions qui en font évoluer le contenu. Elle peut se lire à plusieurs niveaux. Elle assume la défense de l'*Encyclopédie* (surtout à partir de 1759, alors que l'*Encyclopédie* est interdite et que D'Alembert, à cette occasion, a quitté la direction du projet), elle porte haut son idéal et repousse, parfois de manière très polémique, les attaques contre le parti des Philosophes. Avec elle, D'Alembert intervient aussi dans les débats qui agitent les milieux savants, philosophiques, politiques et littéraires et travaille à la divulgation de l'esprit philosophique. Elle témoigne aussi des positions successives que l'auteur occupe dans le champ littéraire, et de ses rapports au public.

Au fil du temps les carrières scientifiques et littéraires ne cessent de s'entrecroiser, tant sur le plan éditorial qu'institutionnel. D'Alembert publie les *Recherches sur différents points importants du système du monde* en 1754⁶, année où il est élu à l'Académie française dont il deviendra Secrétaire perpétuel en 1772. En 1756, il est promu pensionnaire géomètre surnuméraire à l'Académie royale des sciences et publie deux ans plus tard une « nouvelle édition revue et fort augmentée » du *Traité de dynamique*. Tandis qu'il se lance dans la longue publication des *Opuscules mathématiques* (1761-1780), paraissent plusieurs éditions des *Mélanges* entre 1759 et 1767.

Si deux parcours paraissent ainsi s'entrelacer, nombre de ses œuvres sont également le produit de réflexions imbriquées. Limitons-nous à trois exemples. Pour rédiger le *Discours préliminaire* D'Alembert a pris appui sur des réflexions engagées antérieurement. Il a ainsi repris un long passage du « Discours préliminaire » du *Traité de dynamique*⁷ et de son « Introduction » aux *Recherches sur la précession des équinoxes*⁸. De même, il saisit l'occasion offerte par la rédaction du *Discours* pour contester des thèses avancées par Jean-Jacques Dortous de Mairan (qui, en 1740, a succédé à Fontenelle aux fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences) sur l'esprit de système, dans un mémoire sur la glace, lu en 1749 à l'Académie⁹ : il y a là un croisement de « l'actualité » académique scientifique et de l'actualité philosophique de D'Alembert au moment où celui-ci rédige le *Discours*.

Le deuxième exemple est fourni par un autre texte célèbre, les *Éléments de philosophie*. La base d'une grande partie de cette œuvre est constituée d'extraits de préfaces de traités scientifiques publiés antérieurement, en particulier le *Traité de dynamique*, l'*Essai sur la résistance des fluides*, et les *Recherches sur le Système du monde*¹⁰. Certains passages de ces préfaces avaient déjà été utilisés dans des articles de l'*Encyclopédie*.

⁶ Les tomes I et II paraissent en 1754, le tome III en 1756.

⁷ Information communiquée par Christophe Schmit dans le cadre de l'édition critique collective du *Discours préliminaire*.

⁸ Information communiquée par Hugues Chabot dans le cadre de l'édition critique collective du *Discours préliminaire*.

⁹ Information communiquée par Hugues Chabot dans le même cadre.

¹⁰ *Traité de dynamique*, Paris, 1743 ; *Essai d'une nouvelle théorie de la résistance des fluides*, Paris, 1752 ; *Recherches sur différents points importants du système du monde*, Paris, 1754, 2 vol.

Le dernier exemple concerne les *Mélanges* eux-mêmes. Ils sont constitués d'œuvres originales : l'*Essai sur la société des gens de lettres*, les *Réflexions sur les éloges académiques*, les *Mémoires et réflexions sur Christine, Reine de Suède*, *De la liberté de la musique*, etc. Mais viennent aussi y prendre place des textes issus de l'*Encyclopédie*, d'autres textes encore qui ont fait l'objet de lectures à l'Académie française, parfois déjà publiés dans des journaux, et d'œuvres remaniées par rapport à des versions précédentes, également publiées dans les journaux puis dans l'*Encyclopédie*. Ainsi par exemple, le texte intitulé *Doutes et questions sur le calcul des probabilités* est-il issu de divers articles de l'*Encyclopédie*, publiés et transformés dans le « Mémoire 10 » (1761) des *Opuscules mathématiques*, et refondus une nouvelle fois pour être publiés dans les *Mélanges*. Certaines œuvres sont donc brassées, parfois extraites de leur contexte initial, strictement scientifique, recyclées et adaptées pour être lues par un public plus large.

D'Alembert a compris toutes les ressources de la formule éditoriale des *Mélanges*. Par sa plus grande souplesse (par rapport au processus éditorial de l'*Encyclopédie*), elle permet de combiner plusieurs exigences simultanées : donner à lire des productions demeurées confidentielles car réservées jusqu'alors aux seuls savants ; élargir le cercle des lecteurs ; prendre à témoin l'opinion publique et porter plus efficacement le fer chez l'adversaire, notamment avec des textes issus de l'*Encyclopédie* ou de l'activité académique. Enfin, comparés à l'entreprise collective encyclopédique, les *Mélanges* sont clairement identifiables comme une œuvre personnelle susceptible de conférer à l'auteur la reconnaissance d'homme de lettres et de philosophe dont il ne jouit pas encore pleinement en 1753.

Comment peut-on analyser cette double réussite dans les domaines de la science et des lettres ? Quelles sont les conditions de possibilités qui ouvrent la voie à l'émergence d'un personnage tel que D'Alembert ?

D'Alembert dans l'espace de la République des lettres

Revenons à la biographie. En 1753, dans l'*Avertissement* des *Mélanges*, l'auteur décrit la carrière qu'il a poursuivie jusqu'alors comme « peu brillante ». Entendons par là non qu'il juge ses œuvres antérieures médiocres mais qu'elles demeurent réservées, par leur technicité même, à un groupe restreint de lecteurs érudits. Cette carrière « peu brillante » fut aussi, concède-t-il, « tranquille », puisque le nombre de « juges », d'« ennemis » et de « prôneurs » qui peuplent la *République des sciences* est « fort petit ». Mais avec la publication des *Mélanges*, il a conscience que tout change et qu'il va à la rencontre d'un public bien plus large, aux exigences volatiles, et qu'il s'engage surtout sur un tout autre territoire qu'il connaît bien pour l'avoir décrit en détail : la *République des lettres*. Tout en se défendant de prétendre aux places ou aux récompenses littéraires¹¹, il affirme, en 1753, vouloir se plier aux jugements de ce nouveau lectorat :

« Si le public honore ces *Mélanges* de son suffrage, j'oserais de loin en loin en donner une suite ; s'il me refuse son approbation, cet arrêt respectable pour moi, servira tout à la fois de leçon et d'exercice à ma philosophie ; je cesserai de faire

¹¹ *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, Berlin, 1753, t. I, Avertissement, p. x.

des excursions dans un genre qui n'est pas le mien, je supprimerai mes réflexions bonnes ou mauvaises, je ferai de la Géométrie, et je lirai Tacite¹². »

Ce public, à l'opinion duquel D'Alembert veut se soumettre mais qu'il semble également redouter, ne se restreint plus aux savants ou aux érudits, mais il est composé d'une masse aux opinions changeantes qui accorde et retire la gloire aux gens de lettres. Historiquement, l'expression « gens de lettres » désigne les littérateurs, érudits, doctes, savants, c'est-à-dire tous ceux qui cultivent le savoir, aussi bien les sciences que la littérature. Sans remonter aussi loin que le Dictionnaire de Furetière (1690) qui range la Physique, la Géométrie, et les sciences solides parmi les « vraies belles lettres »¹³, il faut relever que le sens du terme dans le dictionnaire de l'Académie française conserve une remarquable stabilité de sa première édition en 1694 jusqu'en 1855 exclusivement : « Se dit au pluriel, de toute sorte de science et de doctrine ». En 1757, dans l'article « Gens de lettres » de l'*Encyclopédie*, Voltaire précise qu'on « ne donne point ce nom à un homme qui avec peu de connaissances ne cultive qu'un seul genre »¹⁴.

Avec les gens de lettres, il faut bien sûr évoquer l'expression « république des lettres » qui désigne traditionnellement l'ensemble des hommes de lettres européens dont un grand nombre échangeait une importante correspondance. L'idée de « république » laisse penser qu'il y aurait une égalité entre tous ses membres et fait entrevoir un espace irénique de dialogue et d'échange. Cependant, cette République bien particulière est surtout un espace de représentations, de pouvoirs intellectuels réels ou symboliques et par conséquent un lieu de clivages et de conflits. La caractérisation des mœurs de cette société se joue sur le registre de la violence. Voltaire se réfère à la sauvagerie de « l'arène » où l'homme se condamne aux bêtes¹⁵; D'Alembert évoque lui les premiers temps de l'humanité. Il veut que l'on reconnaisse dans cette république l'état de guerre sauvage et permanente caractéristique de l'état de nature : « Ils se disputent la gloire comme les hommes sans gouvernement et sans lois se seraient disputé le gland »¹⁶.

La République des lettres est également un lieu où se forme et se diffuse l'opinion publique. L'une des fonctions de l'homme de lettres, affirme Voltaire, est de tenir son rang dans le monde d'où il avait été écarté jusqu'à Balzac et Voiture. L'esprit du siècle les ayant rendus « aussi propres pour le monde que pour le cabinet », ils ont « poli la nation » en y répandant une saine philosophie qui a contribué à détruire les préjugés¹⁷. Charles Duclos, l'auteur des *Considérations sur les mœurs* (1751) et secrétaire perpétuel de l'Académie française en 1755, convient lui aussi que ce sont les

¹² *Ibid.*, p. xiv.

¹³ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, « Lettres », 1690. L'article commence ainsi : « Se dit aussi des sciences ».

¹⁴ Voltaire, art. « Gens de lettres », *Encyclopédie*, t. VII, 1757, p. 599b.

¹⁵ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. « Lettres, gens de lettres ou lettrés » (art. ajouté en 1765), éd. Christiane Mervaud, *Œuvres complètes de Voltaire*, Voltaire Foundation, vol. 36, t. II, p. 288.

¹⁶ D'Alembert, *Réflexions sur l'état présent de la république des lettres* [1760], dans L. Brunel, *Les Philosophes et l'Académie française au 18^e siècle*, Paris, 1884, p. 361-366. Pour nuancer cette approche de D'Alembert, on lira Jörg Sacher, « "Cherchez la vérité où elle est !" Les tribunaux de la république des lettres et leurs arbitrages », dans Ch. Demeulenaere-Douyère et É. Brian (dir.), *Règlement, usages et science dans la France de l'absolutisme*, éd. Technique et Documentation, 2002, p. 413-423.

¹⁷ Voltaire, art. « Gens de lettres », *Encyclopédie*, t. VII, 1757, p. 599b-600a.

« gens d'esprit » qui « à la longue, [...] font l'opinion »¹⁸. Deux signes les distinguent du « grammairien », leur antique prédécesseur : l'étendue de leur savoir (en matière de langues étrangères, d'histoire et d'histoire naturelle), et surtout « l'esprit philosophique » qui porte la raison critique en toute chose et qui ne se confond pas avec la science universelle. Lorsque cet « esprit philosophique » se joint au bon goût, il forme un « littérateur accompli »¹⁹. Un membre éminent de la République des lettres doit donc posséder un savoir étendu, être un homme de goût et se distinguer par « l'esprit philosophique ». Ses juges, qui constituent le public, exigent de lui de telles qualités.

D'Alembert et le public

Dans les analyses qu'en fait D'Alembert, le *public* est structuré selon plusieurs caractéristiques²⁰. Il se présente d'abord en deux groupes fondés sur la division sociale du travail intellectuel : le lectorat des savants et celui des littérateurs. Le premier est constitué de spécialistes capables de juger la production dans le domaine des sciences exactes. Leur nombre « est fort petit²¹ » et ses jugements ne relèvent pas de l'opinion. C'est à de tels juges que s'est soumis D'Alembert dans la première partie de sa carrière lorsqu'il publiait ses œuvres scientifiques.

Le lectorat des littérateurs est quant à lui un milieu hétérogène qui se distingue surtout en ce que ses jugements relèvent presque exclusivement de l'opinion et d'un « art de lire ». Précisons la typologie. Le lectorat des littérateurs se subdivise en deux sous-ensembles de lecteurs : l'ignorant et le philosophe. À l'endroit du lecteur ignorant D'Alembert se montre d'une extrême sévérité. Il évoque les « lecteurs frivoles²² » ou encore, « l'âme froide » de certains d'entre-eux, « plus sujette au désœuvrement qu'à l'ennui » et qui « n'a besoin ni d'être remuée, ni d'être instruite, mais seulement d'être assez occupée pour jouir en paix de son existence, ou plutôt, si on peut parler ainsi, pour la dépenser sans s'en apercevoir [...] ». Cette occupation les fait vivre sans dégoût et sans fatigue tout à la fois, parce qu'elle les délivre de l'embarras d'être, sans leur donner celui de penser²³ ».

Les lecteurs philosophes constituent la seconde subdivision. D'Alembert les définit comme des « lecteurs capables de réfléchir et qui ne se lassent point de voir approfondir et envisager par toutes les faces un sujet intéressant pour la vie des hommes²⁴ ». Parce qu'il existe un grand nombre d'ouvrages qui n'ont aucune utilité pour eux : les ouvrages qui touchent à la religion, à la théologie, à la « vaine métaphysique » qui discutent de cet objet inatteignable que sont les principes premiers. En d'autres termes, la typologie du lectorat produite par D'Alembert n'a pas une vocation sociologique : elle est philosophique et politique.

¹⁸ Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1751), éd. C. Dornier, Paris, Champion, 2000, p. 186-187, cit. p. 187.

¹⁹ Voltaire, art. « Gens de lettres », *op. cit.*, p. 599b.

²⁰ Sur la question du « public » et du « lecteur » au XVIII^e siècle, on lira Roger Chartier, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 1990, ch. 2. et 4.

²¹ *Mélanges*, 1753, *op. cit.*, t. I, Avertissement, p. ix.

²² *Réflexions philosophiques et mathématiques sur l'application du calcul des probabilités à l'inoculation de la petite vérole*, *Mélanges*, *op. cit.*, 1767, t. 5, p. 312.

²³ *Réflexions sur l'histoire*, *Mélanges*, 1767, t. 5, p. 472.

²⁴ *Réflexions philosophiques*, *op. cit.*, p. 312.

Voilà donc le géomètre prêt à se lancer dans une carrière littéraire et à affronter aussi ce lectorat qui ne lit que pour oublier sa médiocrité. Aussi va-t-il tout faire pour s'adresser exclusivement au lectorat philosophe. Mais pour quelles raisons le lecteur philosophe réagit-il autrement qu'un philistin ? Ce qui le distingue, c'est précisément « l'esprit philosophique » évoqué plus haut et qui se définit comme « l'application de la raison aux différents objets sur lesquels elle peut s'exercer²⁵ ». Or, pour D'Alembert, les objets qui relèvent du goût ne doivent pas lui échapper :

« dans les matières de goût, une demi-philosophie nous écarte du vrai, et une philosophie mieux entendue nous y ramène. C'est donc faire une double injure aux belles-lettres et à la philosophie, que de croire qu'elles puissent réciproquement se nuire ou s'exclure. Tout ce qui appartient non seulement à notre manière de concevoir, mais encore à notre manière de sentir, est le vrai domaine de la philosophie : il serait aussi déraisonnable de la reléguer dans les cieux et de la restreindre au système du monde, que de vouloir borner la poésie à ne parler que des dieux et de l'amour. Et comment le véritable esprit philosophique serait-il opposé au bon goût ? Il en est au contraire le plus ferme appui, puisque cet esprit consiste à remonter en tout aux vrais principes, à reconnaître que chaque art a sa nature propre, chaque situation de l'âme son caractère, chaque chose son coloris ; en un mot à ne point confondre les limites de chaque genre »²⁶.

C'est ce qu'il s'applique à démontrer dans plusieurs textes des *Mélanges*, par exemple, en consacrant deux pages au « Qu'il mourût » de Corneille dans les *Réflexions sur l'usage et sur l'abus de la philosophie dans les matières de goût*²⁷, ou en décomposant des vers et disséquant des sonorités, dans les *Réflexions sur l'élocution oratoire et sur le style en général*²⁸. Ses analyses introduisent l'esprit d'examen dans les matières de goût et démontrent que l'esprit philosophique ne se borne pas aux sciences exactes.

Lire en Philosophie, c'est donc exercer l'esprit d'examen en remontant aux principes généraux de chaque genre d'art et de sentiment, et distinguer, en les identifiant clairement, les sources du plaisir et les causes du déplaisir procurées par une lecture ou un air d'opéra. Pour D'Alembert, pour les encyclopédistes et pour ceux qui partagent les idées nouvelles, l'enjeu est double. Il est philosophique car il s'agit d'introduire l'esprit d'examen dans les matières de goût et de démontrer du même coup l'universalité de la philosophie qui ne se cantonne pas aux sciences physiques. L'enjeu est aussi politique, car « l'art de lire » en philosophe revient à affirmer la supériorité du jugement de goût philosophiquement fondé sur le simple jugement d'opinion. Or, défendre la supériorité de ce style de lecture sur d'autres, et affirmer qu'il caractérise la pratique des hommes réellement éclairés, des lecteurs philosophes, revient à le définir comme le style légitime de la lecture. Ainsi D'Alembert s'approprie-t-il le monopole de la lecture légitime. Plus exactement, il se l'approprie au profit de son « camp », celui des Philosophes certes, mais aussi d'un public éclairé qui rejette les formes

²⁵ *Éléments de philosophie*, *Mélanges*, 1767, t. 5, p. 15.

²⁶ *Ibid.*, p. 331-332.

²⁷ *Réflexions sur l'usage et sur l'abus de la philosophie dans les matières de goût*, dans *Mélanges*, 1767, t. 4, p. 301-322.

²⁸ *Réflexions sur l'élocution oratoire et sur le style en général*, dans *Mélanges*, 1767, t. 2, p. 317-356.

scolastiques liées à la théologie et à l'Église²⁹, et qui adopte volontiers une attitude critique en s'affranchissant des anciennes obéissances. En ce sens, on peut dire que la lecture légitime telle que la définit D'Alembert, participe d'un long et profond processus de désacralisation³⁰.

Lire D'Alembert selon D'Alembert lui-même

Tout ce qu'affirme D'Alembert à propos de la lecture légitime est aussi un plaidoyer *pro domo*. Dans le *Discours préliminaire*, l'auteur consacre un long développement aux rapports entre deux facultés, la Raison et l'Imagination qui, avec la Mémoire, organisent le *Système raisonné de la connaissance*. Il s'attache aux points de contact entre les deux facultés. Il analyse leurs affinités profondes qui échappent au vulgaire comme aux demi-savants. Il assure que par les dernières opérations qu'elle fait sur les objets, la Raison « crée des êtres généraux qui séparés de leur sujet par abstraction, ne sont plus du ressort immédiat de nos sens³¹ ». Et ainsi :

« La métaphysique et la géométrie sont de toutes les sciences qui appartiennent à la raison, celles où l'imagination a le plus de part. J'en demande pardon à nos beaux esprits détracteurs de la géométrie ; ils ne se croyaient pas sans doute si près d'elle, et il n'y a peut-être que la métaphysique qui les en sépare. L'imagination dans un géomètre qui crée, n'agit pas moins que dans un poète qui invente. Il est vrai qu'ils opèrent différemment sur leur objet ; le premier le dépouille et l'analyse, le second le compose et l'embellit. Il est encore vrai que cette manière différente d'opérer n'appartient qu'à différentes sortes d'esprits ; et c'est pour cela que les talents du grand géomètre et du grand poète ne se trouveront peut-être jamais ensemble. Mais soit qu'ils s'excluent ou ne s'excluent pas l'un l'autre, ils ne sont nullement en droit de se mépriser réciproquement. De tous les grands hommes de l'antiquité, Archimède est peut-être celui qui mérite le plus d'être placé à côté d'Homère³². »

Il existe donc des affinités entre les processus cognitifs engagés par le travail rationnel et ceux qu'exige la faculté d'invention. La capacité créative du géomètre et du poète concernerait, selon l'auteur, les mêmes aptitudes à l'abstraction.

À l'époque où il rédige le *Discours*, D'Alembert accomplit ses premiers pas dans le monde des lettres avec l'espoir d'y jouer un rôle. En 1753, dans l'« Avertissement » de la première édition des *Mélanges*, il regrette que ses œuvres mathématiques, à cause de leur caractère spécialisé, ne lui aient apporté qu'une notoriété restreinte aux seuls savants européens en capacité de les entendre et de les juger. Il expliquait alors, on s'en souvient, son ambition de parcourir un nouvel horizon : « je ferai de la Géométrie, et je lirai Tacite³³ ». Mais en 1767, lorsqu'il est reconnu comme co-directeur de l'*Encyclopédie*, auteur de centaines d'articles, de cinq volumes de *Mélanges*, D'Alembert laisse entendre une autre musique. Il ne manque

²⁹ Dans *Sur la Destruction des jésuites en France*, D'Alembert écrit : « La philosophie (j'entends la véritable, car la scolastique n'en est que la lie et le rebut) [...] », *Sur la Destruction des jésuites en France*, [Genève, Cramer], 1765, 235 p., in-12, p. 46.

³⁰ Voir Roger Chartier, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, op. cit., p. 114-115 et chap. 5.

³¹ *Discours préliminaire de l'Encyclopédie, Mélanges*, 1767, p. 85.

³² *Ibid.*, p. 85-86.

³³ *Mélanges*, 1753, t. I, Avertissement, p. xiv.

pas d'ouvrir son dernier volume en mentionnant le plus glorieux lecteur qui fût, Frédéric II :

« Un Grand Roi, que tout le monde reconnaîtra à ce seul titre, ayant lu les *Éléments de philosophie* insérés dans le tome 4 de ces *Mélanges*, et les ayant jugés utiles, a désiré qu'on y donnât plus d'étendue ; il a bien voulu même indiquer les endroits qui lui paraissaient avoir besoin d'être discutés et approfondis. L'auteur s'est fait un devoir de se conformer aux vues de cet illustre Monarque [...] ». »

L'auteur se sent alors en position de toiser ses lecteurs, de séparer le bon grain de l'ivraie et, puisque l'occasion se présente, d'éreinter ses ennemis :

« Tous les lecteurs n'entendent pas comme ce Prince à demi-mot, et n'entendraient pas raison comme lui sur ce qui pourrait contrarier à certains égards les idées communes [...]. On croit devoir avertir ceux qui ne cherchent qu'à s'amuser dans leurs lectures, qu'ils peuvent se dispenser d'entreprendre celle de ce volume. Ils y trouveront jusqu'à des figures de Géométrie ; c'en est plus qu'il ne faut pour les effrayer. La plupart des matières traitées dans ce livre sont épineuses et arides, et ne peuvent intéresser tout au plus que ceux qui aiment à réfléchir³⁵. »

L'insistance de D'Alembert sur l'aridité de l'ouvrage en dit long sur son intention d'évincer une partie de ses lecteurs qui forment la cohorte de ses détracteurs, de les dissuader de s'engager dans une lecture qu'ils ne pourraient soutenir et finalement de les chasser du cercle des vrais penseurs et des vrais philosophes. C'est une façon de leur signifier qu'ils ont perdu : l'*Encyclopédie* qui fut un long combat politique et philosophique est publiée, les jésuites sont détruits.

Dès 1751, D'Alembert caressait l'espoir d'obtenir la reconnaissance d'homme de lettres, au sein d'un champ littéraire dont les règles demeurent capricieuses. Bien persuadé de cette incertitude en matière de reconnaissance, et probablement peu confiant dans les vertus de l'opinion publique, il vise une hypothétique postérité qui le distinguerait d'un grand nombre de ses contemporains. Commentant la devise (« clarté et vérité ») qu'il a appliqué au style de ses *Mélanges*, il se dit « persuadé que la vérité seule donne le sceau de la durée aux ouvrages philosophiques, qu'un écrivain qui s'annonce pour parler à des hommes ne doit pas se borner à étourdir ou amuser des enfants, et que l'éloquence est bientôt oubliée quand elle n'est employée qu'à orner des chimères³⁶ ».

³⁴ *Mélanges*, 1767, t. V, Avertissement, p. v.

³⁵ *Ibid.*, p. vj et vij.

³⁶ *Ibid.*, p. ix.